

Conditions d'utilisation de la vérification numérique de l'identité

Finalité et champ d'application

Avant l'ouverture d'une nouvelle relation d'affaires, la réglementation exige de la Baloise Bank SoBa AG (ci-après désignée «banque») qu'elle vérifie l'identité des futurs clients. Afin de simplifier autant que possible ce processus, la banque offre aux personnes à identifier la possibilité de procéder à la vérification numérique d'identité via un appel vidéo avec Swisscom (Suisse) SA (ci-après désignée «Swisscom»). Ce type d'identification est utilisable par les personnes physiques (ci-après désignées «utilisateur») qui doivent, pour des raisons réglementaires, être identifiées dans le cadre de l'ouverture d'un compte/dépôt à la banque, en tant que titulaire du compte, personne qui ouvre le compte ou personne assumant un autre rôle.

Conditions et fonctionnement de la vérification numérique de l'identité

Pour que la vérification numérique de l'identité puisse se dérouler correctement, les conditions suivantes doivent être remplies:

- Passeport ou carte d'identité (document d'identité); il existe des conditions spéciales concernant la validité des documents d'identité selon les pays.
- En plus d'une connexion Internet suffisante, l'utilisateur dispose d'un smartphone, d'un ordinateur muni d'une caméra intégrée et d'un microphone, ou d'une tablette avec système d'exploitation Android ou iOS. La caméra intégrée du terminal doit permettre de visionner et de photographier le document d'identité ainsi que l'utilisateur lui-même pendant un entretien vidéo.
- La qualité d'image et des couleurs du terminal ainsi que la connexion doivent permettre une parfaite vérification de l'identité.

Lors de l'utilisation de la vérification numérique de l'identité est établie une connexion sécurisée entre le terminal de l'utilisateur (ordinateur, smartphone ou tablette) et Swisscom. Quand l'utilisateur a entré les données personnelles qui lui sont demandées sur la page d'accueil du site <https://www.baloise.ch/fr/clients-privés/paiement-epargne/comptes/ouvrir-un-compte-en-ligne.html> de façon correcte et véridique, un entretien vidéo commence avec un collaborateur spécialement formé de Swisscom. Pendant cet entretien sont préparées les photos de l'utilisateur et de son document d'identité. Ainsi, il est demandé à l'utilisateur de placer son document d'identité devant la caméra, dans différentes positions. Le collaborateur de Swisscom peut alors comparer les données figurant sur le document d'identité avec celles que l'utilisateur a préalablement entrées dans le système. À la fin du processus, l'utilisateur reçoit sur son téléphone mobile un code d'autorisation (TAN) qu'il doit saisir sur son terminal. Après la vérification de l'identité, Swisscom transmet les données à la banque. Les données saisies ainsi que les photos préparées par Swisscom ne sont conservées par Swisscom que jusqu'à leur transmission à la banque. Elles sont ensuite effacées.

Heures d'ouverture

Le service de vérification numérique de l'identité peut en principe être utilisé du lundi au vendredi de 8 h 00 à 22 h 00 (heure en Suisse). Le service n'est pas disponible les dimanches et les jours fériés nationaux suisses.

Protection des données et aspects liés à la sécurité

La banque et Swisscom attachent une grande importance à la confidentialité et respectent rigoureusement les dispositions de la législation sur la protection des données en vigueur en Suisse et en Europe.

Les données entrées par l'utilisateur sur le site Internet de Swisscom sont transmises via une connexion Internet sécurisée. De même, les données envoyées par Swisscom à la banque à la fin du processus de vérification de l'identité sont cryptées. L'enregistrement des données sur un serveur sécurisé chez Swisscom (Docsafe), où la banque peut aller les chercher, est garanti.

Une communication par e-mail ou par SMS peut avoir lieu entre Swisscom et l'utilisateur ou entre la banque et l'utilisateur (communication électronique standard). Ce type d'échange de données est exposé à certains risques. En particulier, les données envoyées via un réseau public peuvent être enregistrées à l'étranger, même si l'expéditeur et le destinataire se trouvent en Suisse. L'utilisateur est par ailleurs conscient du fait que des tiers peuvent réussir à accéder aux données transmises par voie de communication électronique standard, que l'expéditeur et le destinataire restent identifiables même si la transmission des données est cryptée, et qu'un tiers est donc susceptible d'en déduire qu'il s'agit d'une relation bancaire entre l'utilisateur et la banque.

La banque a mis en œuvre toutes les mesures techniques appropriées requises pour réduire ces risques dans son propre environnement informatique. Les mesures appropriées se définissent selon la protection habituellement assurée par les banques similaires. En cas de dommages éventuels dus à ces transmissions de données, la banque ne peut être tenue responsable qu'en cas de non-respect significatif de son obligation de protection (et non en cas de faute légère) et lorsqu'elle a de ce fait considérablement contribué aux dommages. La banque n'est pas tenue responsable en cas de dommages que l'utilisateur aurait pu éviter en mettant en œuvre des mesures de protection appropriées (utilisation de programmes d'anti-virus et de pare-feu, ainsi que les mises à jour requises, dans son propre environnement informatique).

Consentement au traitement de données et levée du secret bancaire

En utilisant la vérification numérique de l'identité, l'utilisateur confirme avoir pris connaissance des présentes conditions d'utilisation de la vérification numérique de l'identité, les avoir comprises et les accepter. En particulier, il est averti du fait que la vérification numérique de l'identité est proposée par Swisscom et qu'il saisit ses données directement sur le site Internet de Swisscom. L'ensemble des données collectées par Swisscom (notamment les données de l'utilisateur suivantes: nom et prénom, adresse, date et lieu de

naissance, nationalité, numéro de téléphone fixe, numéro de téléphone mobile, adresse e-mail) sont utilisées exclusivement aux fins de vérification des documents d'identité et/ou d'identification de l'utilisateur.

L'utilisateur accepte expressément que l'ensemble de l'entretien (appel vidéo) avec le collaborateur de Swisscom soit enregistré, que sa photo et la photo de son document d'identité ainsi que l'entretien (audio) soient également enregistrés, et que ces données et celles qu'il a entrées sur le site Internet de Swisscom soient transmises à la banque pour traitement.

À cet effet, l'utilisateur libère donc la banque de son obligation de secret bancaire et des éventuelles autres obligations légales ou contractuelles de garder le secret.

L'utilisateur est averti qu'une éventuelle révocation de cette levée des obligations de garder le secret entraîne l'impossibilité de procéder à la vérification numérique de l'identité. Une éventuelle révocation ne s'applique pas au processus déjà accompli et aux données déjà saisies par l'utilisateur. En cas de désaccord de l'utilisateur quant au traitement (saisie, enregistrement, transfert) de ses données et de ses photos, l'utilisateur ne peut pas utiliser les possibilités de vérification numérique de l'identité.

Pour toute question sur les aspects relatifs au droit de la protection des données des présentes conditions d'utilisation, l'utilisateur peut contacter la banque en envoyant un e-mail à banque@baloise.ch.

Échec de la vérification numérique de l'identité et exclusion de responsabilité

Lorsque la vérification numérique de l'identité ne peut être effectuée, par exemple lorsque les conditions techniques nécessaires pour assurer une parfaite identification ne sont pas réunies ou lorsque l'utilisateur refuse le traitement des données ou la levée du secret bancaire, l'utilisateur peut faire directement à la banque une copie authentifiée de son document d'identité. Il a également la possibilité de faire faire une copie authentifiée de son document d'identité chez un notaire ou à un guichet de la poste suisse.

Dans le cadre des dispositions légales, la banque décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects découlant du non-fonctionnement de la vérification numérique de l'identité.

Droit applicable et for

L'ensemble des relations juridiques entre l'utilisateur et la banque sont régies par le droit suisse, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits des lois du droit privé international suisse. Le lieu d'exécution, le for exclusif pour toute procédure et le for de poursuite – pour ce dernier, toutefois, uniquement si l'utilisateur réside à l'étranger – est Soleure. Mais la banque a également le droit de poursuivre l'utilisateur soit devant le tribunal compétent du lieu de résidence de l'utilisateur, soit devant tout autre tribunal ordinaire ou extraordinaire. Dans ce cas également s'applique le droit suisse.